

MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir
19220 ST JULIEN AUX BOIS
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

Le 18 mars 2021

Compte rendu de la **Commission Finances** Du mercredi 17 mars 2021

Etaient présents : - Mme LAVERGNE, Martine, maire ;
- Mme DELBOS, Marilyne, Mrs ALIX, Jean-Yves, COMBES, Emmanuel,
MASQUELIER, Didier membres de la commission école ;
- Mme PANTENNE, Annie, secrétaire mairie

Absent excusé : - Mr GIRE, Pierre

Je ne vais pas vous faire l'examen de toutes les rubriques des trois budgets de la commune mais juste un résumé de chacun d'eux en attirant votre attention sur certains points, sachant que l'équilibre budgétaire est de rigueur. In fine je vous donnerai quelques thématiques qui demandent réflexion pour que vous prépariez vos interventions pour la réunion du budget qui devrait se dérouler, sauf empêchement majeur, le vendredi 09 avril 2021.

I – **BUDGET CAISSE DES ECOLES :**

Une seule catégorie :

- **FONCTIONNEMENT :**

2020 Dépenses : 13 586.87 Recettes : 15 369.07

Propositions 2021 : Dépenses : 18 085.00 Recettes : 18 085.00

Le budget repas est toujours géré avec rigueur par Anne-Sophie.

Les différences sont liées au fait qu'il y a eu moins de repas en entrée et sortie et un report de résultats antérieurs en excédent.

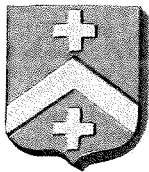
II – **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Deux catégorie :

1 – **EXPLOITATION :**

2020 Dépenses : 30 305.62 Recettes : 31 142.36

Proposition 2021 : Dépenses : 38 615.72 Recettes : 38 615.72



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir
19220 ST JULIEN AUX BOIS
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

2 – INVESTISSEMENT :

2020 : Dépenses : 16 186, 16 Recettes : 96 379, 78

Propositions 2021 : Dépenses : 16 501, 63 Recettes : 96 379, 28

Pour rappel : les 80 000 € de différences entre dépenses et recettes provient d'un report des années précédentes : suite à un prêt effectué pour faire des travaux. La somme n'a pas été entièrement dépensée et reste en crédit budgétaire.

III – BUDGET PRIMITIF :

1 – FONCTIONNEMENT :

2020 : Dépenses : 407 247, 42 Recettes : 515 805, 08

Propositions 2021 : - Dépenses : 623 355, 01

Dont 221 300 de charges pour personnel et 181 800 de charges à caractère général

- Recettes : 623 355,0

Dont 181 245 de report d'excédent antérieur reporté, 238 788 d'impôts et taxes et 123 963 de dotations et participations

2 – INVESTISSEMENT :

2020 : Dépenses : 46 040, 11 Recettes : 48 786, 90

Propositions 2021 : - Dépenses : 202 226, 00

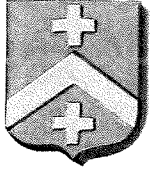
Dont 23 830 de solde d'exécution d'investissement reporté, 38 195 de remboursements d'emprunts, 140 200 de travaux (dont voirie) ;

- Recettes : 202 2206, 00

Dont 102 830 provenant du fonctionnement, 24 330 de dotations fonds divers, 73 652 de subventions d'investissement

Ce budget (avec les travaux programmés pour l'année) a pu être finalisé (sachant que les sommes allouées à chaque ligne ne sont pas fixes tant que les dotations financières ne sont pas encore attribuées) grâce au report en fonctionnement suite aux résultats positifs des années précédentes. Mais cette somme n'est pas inépuisable. Donc si nous voulons poursuivre les améliorations que nous souhaitons pour notre commune pour la rendre plus accueillante, plus vivante, les problèmes suivants ont été posés :

A / La taxe Foncière : est-il plus sensé d'augmenter légèrement les impôts locaux régulièrement plutôt que d'avoir plus tard à l'augmenter fortement ?



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir
19220 ST JULIEN AUX BOIS
Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97
St-julien.mairie@wanadoo.fr

B / La voirie : est-il plus judicieux de prévoir la réfection de tout notre réseau routier communal en son entier et de faire un prêt ou de faire chaque année une partie sachant qu'i faudra quand même mettre des « rustines » pour les routes et chemins détériorés en attendant d'en faire la réfection complète ?

C / L'hôtel-restaurant : est-il plus intéressant d'en rester le propriétaire, d'y faire les travaux nécessaires (isolation, mise aux normes, ajout bar...) et être sûr de garder notre commerces que de vendre le fond en l'état (avec la possibilité que les acheteurs en fasse autre chose qu'un bar-hôtel-restaurant) ?

Le responsable de la commission
ALIX Jean-Yves

Madame le Maire